

REMISE DES PRIX



JEUDI 15 MAI 2014 À L'INSTITUT DE FRANCE



DU CONCOURS

DES DIX MOTS

AMBIANCER
À TIRE-LARIGOT
CHARIVARI S'ENLIVRER
FARIBOLE
HURLUBERLU
OUF TIMBRÉ
TOHU-BOHU ZIGZAG



MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION



ENCOURAGER L'INVENTIVITÉ

La maîtrise de la langue française est au cœur des missions de l'École de la République. Savoir lire, écrire et parler le français conditionne l'accès à tous les domaines du savoir et l'acquisition de toutes les compétences. La langue française est l'outil premier de l'égalité des chances, de la liberté du citoyen et de la civilité. Elle contribue également au développement de l'imagination et de la créativité.

Le concours propose de réaliser une production littéraire et artistique à partir d'une réflexion sur le langage ; il offre l'occasion, en début d'année, d'élaborer au sein de la classe un projet commun et fédérateur.

Il encourage l'inventivité, plus particulièrement cette année, grâce au thème choisi : « Dis-moi dix mots... à la folie ! » ; ce dernier évoque la fantaisie créatrice de la langue française qui n'a cessé de s'enrichir, au cours du temps, de mots nouveaux venant de tous horizons.

Chaque nouvelle édition peut naître grâce à la mobilisation et la motivation des élèves et de leurs professeurs qui partagent, le temps du concours, un espace de plaisir intellectuel et de rigueur : que tous soient ici chaleureusement remerciés !

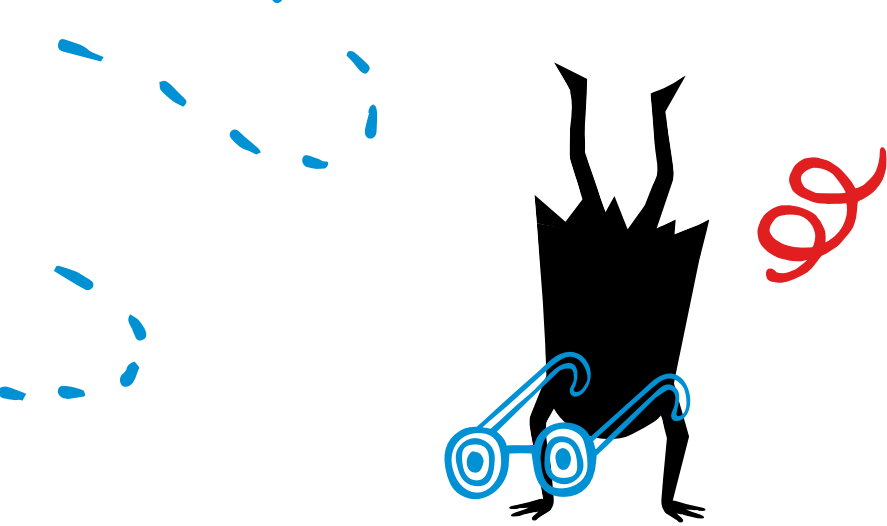
Florence Robine
Directrice générale de l'enseignement scolaire



LA FANTAISIE DE L'IMAGINATION



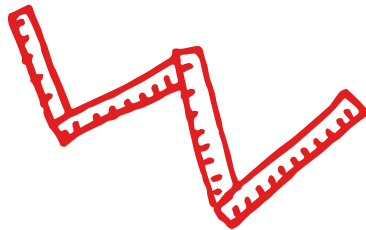
Destiné aux classes des collèges, des lycées généraux et technologiques, des lycées agricoles et des établissements de formation professionnelle en France et à l'étranger, le concours des dix mots invite les classes à réaliser une production littéraire et artistique collective à partir de dix mots retenus, d'un commun accord, par les différents partenaires francophones (la France, la Belgique, la Suisse, le Québec et l'Organisation internationale de la Francophonie).



Les dix mots sélectionnés pour l'édition 2013-2014
AMBIANCER, À TIRE-LARIGOT, CHARIVARI, S'ENLIVRER,
FARIBOLE, HURLUBERLU, OUF, TIMBRÉ, TOHU-BOHU,
ZIGZAG, ont en commun un certain air de famille
qu'ils doivent à la fantaisie de l'imagination.



Ce concours s'inscrit dans
le cadre de l'opération
nationale de sensibilisation
à la langue française « Dis-moi
dix mots » qui invite chacun
à jouer et à s'exprimer autour
de dix mots tout au long
de l'année.



LES LAURÉATS 2014 ET LEUR PROJET

COLLÈGES FRANÇAIS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

1^{er}
PRIX

ex æquo

Collège François Rabelais de Poitiers

Académie de Poitiers - Classe de cinquième

Titre de l'œuvre : **Dis-moi dix mots Arts dits**

Dix poèmes sont présentés dans ce livre accordéon richement décoré de dessins, de peintures et de collages. Chaque poème écrit par les élèves s'inspire de l'œuvre d'un auteur ou d'un mouvement artistique ayant servi de référence culturelle pour illustrer les mots du concours.

Collège Notre-Dame de la Clarté de Baud

Académie de Rennes - Classe de quatrième

Titre de l'œuvre : **Carnet de bord d'expérimentations folles**

Ce carnet de bord fourmille d'expérimentations littéraires et artistiques réalisées autour des dix mots par des « élèves-chercheurs » : inventions lexicales, littéraires, linguistiques, graphiques, conçus à la manière des dadaïstes, des surréalistes ou encore selon les contraintes de l'Oulipo. Il est accompagné d'une vidéo mettant en musique les dix mots en dix sons.

2^e
PRIX

Collège Paul Langevin de Saint-Junien

Académie de Limoges - Classe de sixième (classe à PAC)

Titre de l'œuvre : **C'est fou !**

Axée sur la formation des mots, notamment les figures de l'anagramme et du palindrome, cette animation vidéo s'intéresse au mot « ouf », choisi par les élèves. Ceux-ci ont réalisé des lettres-objets constituées d'images imprimées, découpées et animées ou de personnes, puis créé un scénario visuel et sonore. En ateliers, ils ont conçu l'animation et la bande son.

3^e
PRIX

Collège Camille Claudel de Montpellier

Académie de Montpellier - Classe de nouveaux arrivants allophones

Titre de l'œuvre : **Beaucoup de bruit pour rien**

Cet enregistrement sonore, réalisé collectivement et accompagné d'un script, transpose le récit métaphorique de la situation d'un allophone dans un groupe de francophones. Les sons se mêlent en cacophonie, le texte devient malléable et poétique, tout en respectant la contrainte d'utiliser les dix mots.



Lycée français international de Dubaï (AFLEC Dubaï)

Classe de sixième (FLM et FLSCO)

Titre de l'œuvre : **L'arbre des dix mots**

Ce site internet offre une histoire interactive illustrée, inspirée des «histoires dont vous êtes le héros» (histoires à choix multiples), avec la contrainte d'utiliser les dix mots dans le récit. Les différents schémas narratifs ont été conçus collectivement, écrits et illustrés par les élèves.



Collège Pierre de Ronsard de Limoges

Académie de Limoges - Classe de cinquième

Titre de l'œuvre : **Le corps est un livre qui s'ignore**

Évoquant une tête pensante, ce livre-objet n'a pas fini de surprendre son lecteur! Les récits de chacun, écrits librement ou à la manière d'une philo-fable, sont à découvrir à l'intérieur de l'œuvre collective, en dépliant des petits mots, en écoutant un enregistrement sonore, ou encore en déroulant un rouleau-langue gigantesque.



LYCÉES FRANÇAIS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER

Lycée de Vincenzo de Saint-Joseph

Académie de La Réunion

Classe de seconde

Titre de l'œuvre : **À la folie**

Ce site internet présente un florilège de poèmes, citations, critiques cinématographiques, récits en images fixes et animées autour du thème de la folie. Il s'agit d'une création collective, conçue en réseau, offrant un espace de publication des œuvres et des textes originaux de chacun des élèves.



Lycée Charles Jully de Saint-Avoid

Académie de Nancy-Metz

Classe de seconde

Titre de l'œuvre : **Le dictionnaire du parfait lycéen**

Ce dictionnaire illustré propose des définitions des dix mots, des photographies et l'article de presse d'un reportage permettant de relater la folle aventure quotidienne d'un jeune lycéen.

ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION PROFESSIONNELLE



Lycée Europe de Reims

Académie de Reims - Classe de CAP blanchisserie-pressing

Titre de l'œuvre : **Dis-moi dix mots**

Ce coffret s'ouvre sur dix vêtements à déplier (T-shirts, chemises), sur lesquels ont été imprimés les dix mots au pochoir (linogravure) selon différentes typographies. Ils sont accompagnés de dix cintres nécessaires à suspendre les réalisations. Un enregistrement sonore et une mise en musique de dix poèmes composés en haïkus est associée.

ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ÉTRANGERS



Centro Público Plurilingue Integrado Dos Dices de Rois, A Coruña, Espagne

Classe de troisième (FLE)

Titre de l'œuvre : **La rocambolique geôle
des mots invraisemblables**

Cette pièce de théâtre filmée, savoureusement absurde, est écrite, mise en scène (décor et costumes) et interprétée par les élèves qui ont également participé à la post-production de la vidéo. La pièce intègre les dix mots, joue autour du langage et s'inspire de références littéraires du registre comique et du théâtre de l'absurde.

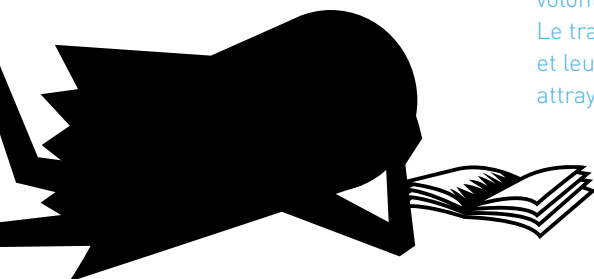


École européenne de Bruxelles III d'Ixelles, Belgique

Classe de cinquième (FLE)

Titre de l'œuvre : **La folie bruxelloise**

Tous issus de divers pays d'Europe, les élèves font découvrir Bruxelles, leur ville d'adoption, à leurs correspondants parisiens. En effet, les mots exprimant la folie s'inscrivent volontiers dans la géographie bruxelloise. Le travail collectif sur l'origine, le sens des mots et leur détournement se mêle à un panorama attrayant de la ville.



PARTENAIRES



Les ministères des Affaires étrangères et du Développement international, de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de la Culture et de la Communication, et de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.



L'Institut français, à travers son département langue française, livre et savoirs, a participé à la sélection des lauréats et à la remise des prix pour les établissements des systèmes éducatifs étrangers. L'Institut français est par ailleurs chargé de relayer la Semaine de la langue française et de la Francophonie. À ce titre, il valorise et fait la promotion des initiatives du réseau culturel français.



L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) et la Mission laïque française (Mlf) proposent depuis 2009 à leurs établissements de participer au concours et coordonnent le déplacement des lauréats venus de l'étranger.



Le réseau Canopé assure l'organisation logistique du concours grâce à une plateforme internet dédiée à l'inscription et au dépôt des œuvres. Il assure également la diffusion du matériel éducatif et pédagogique de l'opération auprès de la communauté éducative, par l'intermédiaire de son réseau national.



Les éditions Le Robert, partenaire depuis la première édition, offrent chaque année des dictionnaires de référence aux élèves, aux établissements et aux professeurs.



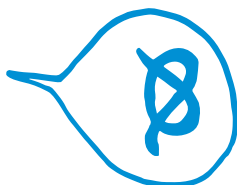
Le Fonds MAIF pour l'éducation est un fonds de dotation dont l'objet est de soutenir, via des mécénats, des actions d'intérêt général favorisant l'accès à l'éducation pour tous. Il accompagne les acteurs qui agissent localement ou bien à l'échelle nationale et œuvre pour la diversité, grâce à des projets qui profitent à tous les publics : enfants, adolescents, étudiants, adultes. À travers l'action de ses partenaires et des lauréats de son appel à projet, le fonds est présent dans les quartiers populaires comme dans les zones rurales.



L'École des lettres permet une diffusion plus large du concours grâce à des articles sur son site ainsi que sur son blog. La revue dote tous les lauréats d'un abonnement gratuit d'un an.



Les Lyriades de la langue française participent au jury et apportent leur concours en matière de logistique.



CONTACTS PRESSE

MOUNIA MIGUIL
mounia.miguil@education.gouv.fr

CAMILLE GUILLOTIN
camille.guillotin@reseau-canope.fr

Pour consulter les œuvres des lauréats, rendez-vous sur le site de l'École des lettres (www.ecoledeslettres.fr »> blog »> lauréats du concours Dis-moi dix mots... à la folie).



